

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 16

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186393>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

considérer comme ma propriété légitime, car rien ne me prouve qu'il soit le merle revendiqué par M. Crémieux.

Ce raisonnement a prévalu auprès du tribunal, et le concierge a été acquitté.

Mauduit, dans son *Histoire des oiseaux*, n'hésite pas à représenter comme très mal fondée l'opinion d'après laquelle rien ne serait si rare que de trouver des merles blancs. Toussenel, dont le nom, en pareille matière, fait autorité, assimile les merles blancs aux *albinos* de l'espèce humaine.

Maintenant que le printemps nous envoie ses tièdes bouffées, parfumées déjà par les innombrables fleurettes qui émaillent les prés ; maintenant que les promeneurs vont à l'envi respirer le grand air dans la campagne et jouir des belles journées d'avril, la jolie légende qu'on va lire, due à la plume d'Alphonse Karr, est toute de saison.

Vergiss Mein Nicht.

Tout le monde connaît ces petites fleurs aux pétales d'un bleu de ciel pâle, au feuillage d'un vert sombre, qui croissent sur le bord des étangs et des fleuves, et, le pied dans l'eau, suivent le mouvement des petites lames que le moindre vent pousse à la dérive. — Les botanistes les appellent *Myosotis*.

Voici pourquoi on les a appelées *Vergiss mein nicht*, c'est-à-dire *ne m'oubliez pas*.

Il y a un tombeau à Mayence. Comme le nom qu'on y a gravé a été effacé, le tombeau est à la disposition du premier venu d'entre les morts ; mais l'opinion générale le laisse à un ménestrel allemand, musicien et poète, dont on n'a pas même conservé le nom de famille.

Il s'appelait *Henreich* ; et comme ses vers, dont nous ne croyons pas qu'il soit rien resté, étaient tous à la louange des femmes, et surtout à celle de Marie, on l'appelait *Henreich Frauenlob*, c'est-à-dire le poète des femmes.

Quand il était parti pauvre pour courir l'Allemagne et chercher fortune au moyen de ses romances et de son talent, *Henreich* avait laissé à Mayence une jeune fille qui, attendant son retour, s'éveillait pâle dans les nuits d'orage et priait pour lui.

Après trois ans, il revint riche et renommé. Longtemps avant son retour, Marie avait entendu le nom d'*Henreich* mêlé à la louange et à l'admiration, et, par une noble confiance, elle savait que ni la louange, ni l'admiration, n'avaient donné à son amant autant de bonheur et d'orgueil que lui en donnerait le premier regard de la jeune fille qui l'attendait depuis si longtemps.

Quand *Henreich* vit de loin la fumée des maisons de Mayence, il s'arrêta oppressé, s'assit sur un tertre d'herbe verte, et fit entendre un chant simple et mélancolique comme le bonheur.

Le lendemain, vers le coucher du soleil, les cloches tintèrent pour annoncer le mariage d'*Henreich* et de Marie à la première aurore.

A ce moment, tous deux se promenaient seuls dans l'allée qui s'étend le long du Rhin.

Ils s'assirent l'un près de l'autre sur un tapis de mousse, et passèrent de longs et fugitifs instants à se regarder sans rien dire : tout ce qui remplissait leurs âmes était intraduisible par des paroles.

La teinte de pourpre que le soleil avait laissée à l'horizon était devenue d'un jaune pâle, et l'ombre s'avancait sur le ciel du levant au couchant. Tous deux comprirent qu'il fallait se quitter ; Marie voulut fixer le souvenir de cette belle soirée, et montra de la main, à *Henreich*, de petites fleurs bleues sur le bord du fleuve.

Henreich la comprit et cueillit ces fleurs ; mais son pied glissa, il disparut sous l'eau : deux fois l'eau s'agitait, et il reparut, se débattant, écumant, les yeux hors de la tête ; mais deux fois le fleuve ressaisit sa proie.

Il voulut crier, l'eau le suffoquait. A la seconde fois qu'il avait reparu, tournant un dernier regard vers la rive où était Marie, et sortant un bras, il lui jeta les petites fleurs bleues qu'une contraction nerveuse retenait dans sa main, mais ce mouvement le fit enfoncer.

Il disparut, l'eau reprit son cours, et le fleuve resta uni comme une glace.

Ainsi mourut *Henreich Frauenlob*. Pour Marie, elle mourut fille dans une communauté religieuse. On a traduit l'éloquent adieu d'*Henreich*, et on a appelé la petite fleur bleue : *Vergiss mein nicht*, c'est-à-dire ne m'oubliez pas.

Un ange dans un jeu de quilles.

3 (Suite).

Georges était avocat, mais avocat sans causes. Pressé par le besoin, il se chargeait, quand il en trouvait l'occasion, de quelques affaires interlopes, dont le produit était loin de suffire à ses dépenses, quoiqu'il s'arrangeât de façon à tirer d'assez forts honoraires du client. Il ne lui restait plus rien de la dot de sa femme, et il avait bien soin de le lui cacher. La misère frappait à sa porte. Mme de Courcelles, qui l'avait vue venir, s'était reproché, mais trop tard, d'avoir tout sacrifié pour un fils dont il ne lui était plus possible de se dissimuler les défauts, et de n'avoir pas reculé devant la perspective d'une ruine prochaine, menaçant du même coup son mari, sa fille et elle-même. Cette affreuse pensée l'affaiblit de jour en jour, et la pauvre femme mourut de consomption, malgré tous les soins dont l'entourait sa fille, devenue son bon ange jusqu'au seuil de la tombe.

Cette mort que Georges pleura à peine, lui avait fourni l'occasion de revenir à la charge près de son père ; il avait osé réclamer sa part de succession maternelle, mais on n'avait pas eu de peine à lui démontrer que tout était dévoré par anticipation.

Une lettre sévère que l'auteur de ses jours s'était enfin décidé à lui adresser dans l'excès de sa douleur, loin de faire sentir ses torts à ce fils dénaturé, n'avait servi qu'à l'exaspérer davantage. Il en vint à maudire sa sœur qui, pendant ce temps-là, s'efforçait de l'excuser. Sans oser prononcer ces odieuses paroles, il accusait tacitement son père de ménager ses ressources pour un enfant dont il aurait fort bien pu se passer. Je le disais dès le premier jour, répétait-il entre ses dents, cette malencontreuse sœur m'est arrivée comme un chien dans un jeu de quilles.

Ne sachant plus à qui s'en prendre, ni où donner de la tête, il avait été jusqu'à reprocher à sa femme de manquer d'économie. Il l'avait brouillée avec ses sœurs, son père et sa mère. N'ayant rien à attendre de ce côté, de peur qu'on ne vit de